
Adresse du conseil général de la commune de Charolles,
département de Saône-et-Loire, à la Convention nationale, lors de
la séance du 1er brumaire an III (22 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Charolles, département de Saône-et-Loire, à la Convention nationale, lors de la séance du 1er brumaire an III (22 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 330-331;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17902_t1_0330_0000_7

Fichier pdf généré le 07/10/2019

vous venez de leur rendre en présence de l'univers entier le seul hommage qui leur convienne. Dans leur chant de victoire les français répéteront ces principes éternels consignés dans l'adresse dont vous avez décrété l'immortalité. Elle sera le code du vrai patriote. Les sentiments qu'elle renferme sont les nôtres.

Unité, indivisibilité de la République, attachement inviolable à la Convention, soumission sans bornes aux loix.

Horreur profonde pour les conspirateurs, les faux patriotes et les hommes immoraux, voilà le cercle de nos devoirs, nous n'en sortirons qu'avec la vie.

MARTINEAU, *président*,
MOREAU, *accusateur public provisoire*,
BILLEBAUD, BOURDIN, BERANGER.

e

[*Le conseil général permanent de la commune de Meaux, département de Seine-et-Marne, à la Convention nationale, s. d.*] (31)

Législateurs,

Inviolablement attachés à la représentation nationale, ainsi qu'aux principes qui la dirigent dans ses grandes opérations, nous sommes également pénétrés de respect et de soumission envers les loix qui émanent de sa justice et de sa sagesse. Pendant trop longtemps sans doute la France fut déchirée par les fureurs des Nérons, des Catilina et des infâmes Robespierres, mais grâce à votre courage et à votre énergie, ces monstres n'existent plus, et les droits de la nature qu'ils avoient violés reprennent sous vos auspices leur force et leur empire.

Non Législateurs, vous ne souffrirés plus que de vils antropophages élèvent à côté de ce sanctuaire des échaffauds à l'innocence et des autels aux crimes dont ils se sont couverts, vous ne souffrirez plus que des intrigants, que de faux patriotes, des hypocrites enfin fassent de nouveaux efforts par leurs clameurs incendiaires, pour égayer l'opinion du peuple, et lui ravir l'autorité souveraine dont sa confiance vous investit : mais vous terrasserés toutes les factions qui cherchoient encore à vous rivaliser, mais vous ferés rentrer dans la poussière du néant les anarchistes, les déprédateurs de la fortune publique qui n'empruntaient le masque du patriotisme que pour mieux servir leurs projets liberticides, et s'abreuver des sueurs de l'homme laborieux, qui consacre ses talents, ses biens et sa vie au bonheur de ses concitoyens.

Oui, Législateurs, vous achèverés ce grand et sublime édifice que vous avez entrepris, au milieu des plus grands orages et des plus grands dangers, et malgré les efforts expirants de l'athéisme et du brigandage, vous conduirés au port le vaisseau de la République; nous prenons pour garant de ces vérités l'adresse aussi

sage que sublime que vous venez de faire au Peuple français, nous l'avons déjà lue plusieurs fois dans nos séances et nos concitoyens l'ont couverte avec nous des éloges qu'elle mérite, les principes y exprimés sont ceux des vrais amis des vertus morales et politiques : depuis longtemps, la raison et la justice les avoient gravés dans nos coeurs, la mort seule pourra les en effacer. Ces sentiments seront désormais la boussole et la règle de la conduite de tous les hommes qui aiment la République et ses dignes fondateurs; ceux qui oseroient les méconnoître ou s'en écarter doivent disparaître du sol de la liberté.

Recevez donc, Législateurs, les tributs de reconnaissance que le conseil général de la commune de Meaux vous offre par notre organe, et le serment qu'il a fait de ne jamais reconnoître d'autorité supérieure à la votre ni de souffrir qu'une main sacrilège y porte la moindre atteinte.

Telle est Législateurs la profession de foy de ces magistrats du Peuple, recevez la sous les hospices de l'honneur et de la probité et soyez convaincus qu'ils y resteront fidels jusqu'à leur dernier soupir.

BOIMARD, *maire*,
SAUMUR, *secrétaire*,
JOURDEUIL, *agent national*
et dix-neuf signatures.

f

[*Le conseil général de la commune de Charolles, département de Saône-et-Loire, à la Convention nationale, s. d.*] (32)

Citoyens représentans,

Des conjurations atroces ont constamment entravé la marche de la révolution; elles se sont frappées, heurtées tour à tour, elles s'étoient réunies, consolidées et formaient un colosse affreux, qui enfin est venu se briser contre la représentation nationale, le rocher de la liberté.

Ce dernier colosse n'est pas peu ressemblant à celui de Versailles et est frappé aussi dans son chef; reste maintenant à considérer l'étendue de ses ramifications, la force de ses moyens, celle de ses agents et à le couper dans sa base.

N'auroit-il pas aussi ses princes, ses ducs, ses commandants, ses gouvernans, ses intendans dans les districts et les départements.

Etourdis de l'évènement, ses membres épars, disséminés se rallient de toutes parts : *le modérantisme et l'aristocratie relèvent la tête de l'espoir, et préparent des foudres contre la liberté.*

Citoyens représentans, cette vocifération ridicule ne seroit-elle pas une imitation des conjurations que faisoit Robespierre? et c'est un

(32) C 323, pl. 1384, p. 5. *Bull.*, 3 brum. *Ann. Patr.*, n° 663; *C. Eg.*, n° 798; *M. U.*, XLV, 22.

(31) C 323, pl. 1384, p. 3. *M. U.*, XLV, 22.

piège, si ceux qui les proffèrent doivent vous être suspects.

Ne croyés pas à ces jongleries, s'il est vray que la triple aristocratie antique, nobiliaire et sacerdotale soit écrasée pour ne reparoitre jamais.

Ne croyés pas à ces cris astucieux, si ceux qui les jettent, ont exercé les fureurs du tyran, au gré de leurs passions, de leurs haines et de leurs intérêts particuliers.

Défiés vous de ce mot d'ordre, si ceux qui le donnent étoient les artisans et les suppôts de la terreur, de la stupeur qui avili, comprime et embrasse la masse de la nation.

Examinés, si leurs intelligences étoient pures et leurs entours étoient vertueux.

Si vous voyez que ce soit des hommes qui préchoient la vertu, qui la mettoient en spectacle dans une idole, qui sous cet ombre la persécutaient, l'égorgeoient.

Croyés que l'idole est un charlatan, ses préconiseurs des hommes de sang, qui n'aiment la vertu que dans les autres et pour trouver leur compte à se gorger de rapines et de crimes.

Défiez vous de ce mot de passe, si ceux qui le sortent sont des hommes qui se corporent, érigent en métier, en privilège exclusif, la première des vertus, l'amour de la patrie; montent sur des pavoy, distribuent à leur gré les soupçons, les crimes et la mort, transforment le bon en méchant, font triompher le vice et palir le vertu, qui sont toujours prêts à crier à la perfidie, à la contre révolution, lorsque l'un d'eux est attaqué.

Croyés que là sont les intrigants qui avoient élevé un trône à la Robespierre, qui craignent qu'on les entrave et tentent d'éviter le châtiment.

Examinés si ceux qui crient nous sommes en contre révolution, ne tentent pas de la faire eux-mêmes.

Examinés si ce ne sont pas des hommes de sang, de rapines et de débauches, qui voudroient égarer l'esprit public, ébranler la loyauté, la fidélité nationale envers sa représentation. Ne sont-ils pas des aristocrates? les artisans de la terreur.

Ne préparent-ils pas des foudres contre la liberté, les impies qui ne veulent pas déposer les armes du dernier tyran.

Et nous aussi nous improuvons l'adresse de Dijon et toutes celles qui luy ressemblent.

Nous nous unissons au bon esprit de la Convention nationale qui représente parfaitement bien celui de tout vray français, nous en suivrons les principes et nous jurons de les mettre en action.

Nous sommes les hommes du 14 juillet et du 10 août, et nous jurons par ces jours fameux de renverser toute autorité qui ne sera pas légitime, qui ne sera pas reconnue par nos représentans.

Nous jurons de faire triompher la liberté et l'égalité, ou de nous ensevelir sous leurs ruines.

Convention nationale, justice, sévérité, Révolution, voilà notre cri de ralliement.

Restés à votre poste représentans fidèles, frappés les traitres, les fripons, les intrigants,

frappés mais ne tardez pas, frappés les dominateurs et ne laissés pas respirer un seul instant les tyrans à la Robespierre. Nous sommes là impénétrables comme des rocs.

Les membres composant le conseil général de la commune de Charolles, suivent onze signatures.

g

[*Le conseil général du district de Bar-sur-Orain, épuré par Charles Delacroix, à la Convention nationale, du 24 vendémiaire an III*] (33)

Liberté, Egalité, ou la Mort

Citoyens représentans,

C'est au milieu de nos concitoyens réunis dans la salle de la ci-devant société populaire de cette commune, pour éclairer la religion de votre collègue Delacroix, que ce représentant a lu l'adresse énergique de la Convention nationale au Peuple français.

Nous ne vous peindrons pas les transports de joie et de reconnaissance avec lesquels cette adresse a été accueillie. Nous vous observerons seulement qu'elle a frappé d'un dernier coup de massue les agitateurs, les êtres immoraux et les fonctionnaires infidèles, déjà cités par le cri de l'opinion publique au tribunal sévère de l'équitable Delacroix.

Le voilà donc posé ce phanal éclatant sur lequel se fixeront les regards du républicain pendant les orages de la Révolution!

Ils sont proclamés ces principes purs qui, en faisant tomber les réputations usurpées, verseront le baume de la consolation et de la confiance dans le coeur de l'homme probe, du véritable patriote, et porteront dans l'âme atroce des scélérats démasqués la crainte, l'ignominie et les poignards du remords vengeur.

C'est en vain que la malveillance, l'intrigue et la rage des petits tyrans détronés se sont agités dans la fange pour ramener le règne affreux de la terreur.

Forts de la puissance et des vertus du Peuple français, forts de votre union, vous avés arraché les voiles sanglans qui ont dérobé trop longtemps à nos yeux attristés les statues profanées de la Liberté, de l'Egalité et de la justice. Par vos heureux efforts ces divinités des français leur apparaissent aujourd'hui dans toute leur gloire. Ainsi l'astre bienfaisant du jour sort plus éclatant encore des sombres nuages dont l'inclémence des vents avait couvert son disque obscurci.

Législateurs! vous marchés à grands pas vers l'affermissement de la République. Pour-suivés votre généreuse carrière. Si des insectes